Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501752-20260717-2026_055-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

MAIRIE DE
MERNEL

Date de convocation 30/06/2026
Nombre de conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Mernel, légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la maison des associations, en séance publique, sous la présidence de Mme Florence RIGAUD, Maire de la commune.

Assistaient à la séance : Mme Florence RIGAUD, MM Alain CORVOISIER, Pierrick PIEL, Mmes Noëlla GABILLARD, Anne BRAUD, M Olivier LUBOWIECKI, Mmes Nelly MICHEL, Virginie BERTHELET, MM Thomas ALLAIN et Mathieu SIMON.

Excusés : Mme Jacqueline BRIZOUX, MM Jean-Paul RIAUD, Stéphane BRIAND, Mmes Maëlle LITWINSKI et Nadège BEZIER.
Secrétaire de Séance : Mme Nelly MICHEL

Délibération 2026/055

Objet – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER.

Vu les articles L.213-1 et suivants du Code de l'urbanisme, Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) reçue en mairie concernent un bien soumis au droit de préemption urbain.

Cette demande concerne la parcelle cadastrée section ZS n°326. Madame la Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'exercice ou non du droit de préemption urbain sur cette Déclaration d'Intention d'Aliéner.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption concernant cette D.I.A.

Copie certifiée conforme au
registre des délibérations,

La Maire,
Florence RIGAUD.

MAIRIE DE MERNEL 35330 (Ille-et-Vilaine)